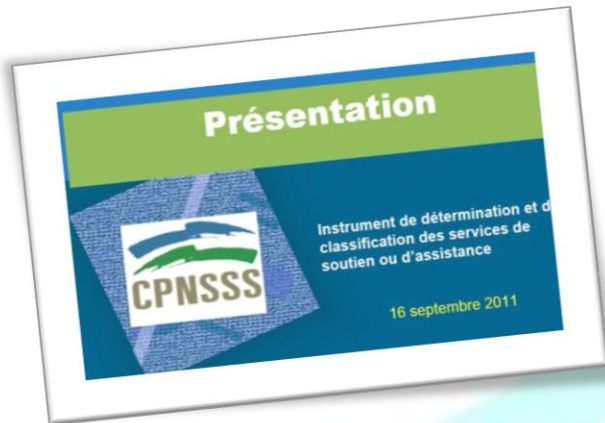


Info-Négo

Bulletin de l'Alliance des ADREQ CSD



Négociation : la phase finale est entamée



Un outil à s'approprier qui doit témoigner de la réalité

Afin de mieux préciser le travail qu'on attend de vous, le nouvel instrument de classification nécessite d'importantes adaptations, tant pour les établissements que pour les ressources, et des ajustements sur le terrain sont incontournables. Votre comité de négociation CSD s'occupe actuellement de faire corriger les interprétations erronées et martèle l'importance de la mise en place d'un **guide d'interprétation** qui fournira une uniformité d'interprétation **PARTOUT**.

Plus de 2 500 membres participent aux formations sur le futur instrument de classification des services

Depuis le 22 septembre dernier, les ADREQ-CSD et les RESSAQ-CSD ont organisé des séances de familiarisation sur le nouvel instrument de classification des services **qui prendra effet lors de l'entrée en vigueur de l'entente collective**. Plus de 2 500 ressources de partout à travers la province se sont déplacées pour assister à ces rencontres. La collaboration de plusieurs *Centre Jeunesse* a également permis de mettre en commun les consignes pour utiliser et comprendre le mécanisme qui vise à déterminer le niveau de service à rendre aux enfants qui vous sont confiés. D'ici son entrée en vigueur, c'est l'ancienne grille de classification qu'il faut utiliser pour faire la cotation des enfants.

Malgré la bonne volonté de tous et la production du meilleur guide d'interprétation qui soit, nous estimons que des désaccords sur le résultat de la classification pourront subsister et affecter ainsi une partie de votre future rétribution. C'est pourquoi nous continuons de revendiquer la mise en place d'un **mécanisme de révision** qui soit fonctionnel, efficace et décisionnel pour disposer des litiges concernant cette classification.

La rétribution attachée à ce nouvel instrument

Le 19 octobre dernier, le gouvernement a déposé un projet de règlement pour mettre en place ce nouvel instrument de classification des services attendus de la ressource.

Par la même occasion, le règlement fixe le pointage associé aux différents services attendus et instaure une échelle de 6 niveaux de services de 34 points chacun, pour établir la future rétribution qui sera négociée avec votre équipe de négociation. L'intention des négociateurs patronaux est d'inclure dans le premier niveau le **service de base et les 34 premiers points**.

En procédant de cette façon, le travail que vous faites pour tous les usagers qui n'obtiennent pas **au moins 35 points** ne sera rétribué que par le service de base. **Nous sommes en profond désaccord** avec cette approche injuste qui ne tient pas compte du travail que représentent les 34 premiers points.

Info-Négo

Bulletin de l'Alliance des ADREQ CSD



« La position du ministère ne tient pas compte du service de base » :

Position patronale Position de votre association

Niveau 1	0-34 points
Niveau 2	35-69 points
Niveau 3	70-104 points
Niveau 4	105-139 points
Niveau 5	140-174 points
Niveau 6	175 points et +

Service de base	aucun point
Niveau 1	1-34 points
Niveau 2	35-69 points
Niveau 3	70-104 points
Niveau 4	105-139 points
Niveau 5	140-174 points
Niveau 6	175 points et +

Nous vous encourageons à réagir auprès du gouvernement selon la consigne incluse dans le présent envoi!

Vers une première entente collective pour Noël??

Après 53 rencontres, nous sommes actuellement dans la phase finale des négociations et le rythme de nos rencontres s'est intensifié. Depuis le dépôt des propositions monétaires du gouvernement le 27 octobre dernier, les parties se rencontrent en direct de 2 à 3 jours par semaine en plus des journées de caucus syndical servant à préparer nos contre-propositions, tant monétaires que non monétaires. Le comité national de négociation des ADREQ-CSD et des RESSAQ-CSD et les négociateurs du gouvernement du Québec ont convenu de faire tout en leur possible pour arriver à une entente de principe sur la première entente collective vous concernant, avant Noël. Cependant, nous ne sacrifions aucun de vos droits...

Certaines autres associations de ressources pourraient être tentées de conclure une entente à la sauvette pour se vanter devant les médias d'être les premiers sur le fil d'arrivée... Ce faisant, ils abandonnent des droits importants au passage. C'est un choix que nous ne ferons **JAMAIS**. Vous méritez ce qu'il y a de mieux et ce n'est pas après une bataille d'une décennie que nous relâcherons juste avant le fil d'arrivée.

Terminons le travail ensemble!

Votre comité national de négociation
Christiane Cloutier Suzie Godin
Bertolette Demosthène Carole Morin
Serge Lebel Diane Thomas
Marie-France Pelletier

10 novembre 2011

